



## Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision Audiovisuel

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle

### Redevance : A quoi joue Monsieur Darmanin ?

Le Ministre des Comptes Publics a annoncé sur RMC avoir proposé au Président de la République et au 1<sup>er</sup> Ministre, dans le cadre du « grand débat » et au nom du « Citoyen Darmanin » : la suppression de la redevance !

Le « Citoyen Ministre » avance pour justifier sa malheureuse initiative de fallacieux prétextes : la redevance serait peu rentable, injuste et elle deviendrait très difficile et trop coûteuse à recouvrir après la disparition de la taxe d'habitation.

Pour la remplacer, le Ministre reste très évasif et évoque parmi les pistes de réflexion les réformes en cours de France Télévisions et Radio France (c'est à dire un peu plus de sang et de larmes demandés aux salarié(e)s de l'audiovisuel public...)

A quoi joue Monsieur Darmanin ?

Cette annonce, qui rappelle le ballon d'essai d'Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, concernant l'augmentation de l'âge de départ à la retraite, est une véritable provocation !

Si elle se confirmait elle mettrait gravement en danger l'ensemble du secteur public audiovisuel et bien au delà.

La redevance est une contribution fléchée. Son remplacement par une ligne budgétaire soumettrait le financement de l'audiovisuel public à tous les caprices d'un gouvernement toujours en mal d'économies.

Alors que l'élargissement de l'assiette de la perception de la redevance avait été un temps envisagée pour répondre aux nouveaux modes de consommation et aux nouveaux besoins concernant le développement nécessaire de l'audiovisuel public sur tous les supports et sous tous les formats ; sa suppression signifierait la fin du modèle de financement de l'audiovisuel public français : modèle largement majoritaire en Europe et qui s'appuie principalement sur la redevance.

Dans les pays où la suppression de la redevance a été proposée comme la Suisse elle l'a été à l'initiative de groupes de pression populistes en vue de faire disparaître le service public audiovisuel et seule la mobilisation citoyenne a permis d'éviter le pire.

Rappelons que la redevance française est une des plus faibles d'Europe au regard du périmètre concerné : elle permet le financement de France Télévisions ; de Radio France ; de l'INA ; de France Médias Monde ; TV5 Monde et d'ARTE et assure indirectement un soutien incontournable à la création audiovisuelle française.

Bien que chroniquement sous financé et soumis à de nombreux et violents plans sociaux le service public de l'audiovisuel avec ses salarié(e)s a su montrer sa résilience en s'adaptant à la nouvelle donne du numérique tout en prouvant le rôle indispensable qu'il joue dans le maintien de la pluralité et de l'indépendance de l'information ainsi que de la diversité culturelle.

**Le SNRT-CGT Audiovisuel qui milite pour un service public audiovisuel fort et indépendant avec la garantie d'un financement adéquat et pérenne lui permettant de remplir pleinement ses missions, s'opposera à cette volonté de déstabilisation du secteur et appelle dores et déjà les salarié(e)s à participer massivement à la mobilisation du 3 avril à l'appel de la Fédération du Spectacle et de l'Action Culturelle CGT pour la défense du service public.**

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2019